



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,

FORCE OUVRIERE

1, rue Sédillot – 67000 STRASBOURG

Tél : 06 31 08 76 78

fnecfpfostrasbourg@gmail.com

Déclaration des élus **Force Ouvrière** à la CCP du 25 mai 2023

Monsieur le recteur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Consultative paritaire,

C'est dans un contexte social extrêmement tendu que nous nous adressons aujourd'hui à vous au nom de la **FNEC FP-FO** pour vous faire part de la situation des Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap et des Assistants d'Éducation du Bas-Rhin.

Le gouvernement est demeuré totalement sourd aux revendications de la Convention Nationale des AESH, à savoir :

- une véritable valorisation salariale, rémunérée à temps plein pour 24 heures devant élèves ainsi que les différentes primes,
- un vrai statut de la fonction publique de catégorie B,
- l'abandon de la politique de mutualisation des moyens, notamment par la suppression des PIALS,
- une véritable formation,
- l'embauche massive d'AESH pour répondre aux besoins de tous les enfants en situation de handicap
- et la création d'une brigade de remplaçants AESH.

Le bilan de ce refus de prendre en compte ces revendications est indiscutable : l'inclusion scolaire, dans sa gestion actuelle, est une cause de souffrance, tant pour les élèves que pour les personnels de l'éducation nationale.

L'inclusion scolaire doit être un outil à utiliser si et seulement s'il répond aux besoins de l'élève ET si l'établissement scolaire dispose des ressources suffisantes pour répondre à ces besoins

tout en permettant son bon fonctionnement général. Faire de cet outil une idéologie a pour conséquence la mise en danger des personnels et des élèves.

L'inclusion systématique est la première cause de l'explosion du nombre de fiches SST (qui souvent restent sans solutions), des accidents de services, des burn-out ainsi que des violences subies. Les conditions de travail sont inadaptées, la nature et la gravité du handicap ne sont pas pris en compte, beaucoup d'élèves n'ont pas l'accompagnant qui leur est notifié et les personnels se sentent dépassés.

Les élèves aussi subissent cette violence, parce qu'ils en sont témoin, parce qu'elle les touche physiquement ou par la dégradation de l'ambiance de travail, en particulier en l'absence des AESH pour lesquels il n'y a pas de remplacement. Les parents sont insatisfaits des conditions d'accueil !

Les AESH font partie aujourd'hui du deuxième corps le plus important de l'Education nationale et pourtant, leurs conditions de travail n'ont pas été améliorées, bien au contraire ! La **FNEC-FP FO** n'a cessé d'exprimer leur mécontentement quant au manque de reconnaissance de leur métier. Les AESH sont toujours rémunérés sous le seuil de pauvreté et leurs passages d'échelons n'y changent absolument rien ! Les primes et les avantages tels que les prime REP et REP+, les jours de fractionnement ou l'allocation aux parents d'enfants en situation de handicap ne leur sont pas accordés ou sous une forme réduite. Le mécanisme de mutualisation des moyens par les PIALS rend les AESH corvéables à merci sans aucune considération pour leurs conditions de travail. L'éducation nationale ne juge pas nécessaire d'investir dans un programme de formation réellement adapté aux besoins du terrain ! Le Sénat lui-même, dans son rapport du 1er décembre 2022, confirme que les conditions de travail des AESH n'ont jamais été bonnes et qu'elles n'ont cessé de se dégrader.

Nombre d'AESH, quand ils ne subissent pas une forme de culpabilisation, constatent l'impuissance de l'institution à les protéger et doivent faire face seuls aux difficultés qu'ils rencontrent ou démissionner. On ne compte d'ailleurs plus le nombre de démissionnaires, pour des raisons à la fois d'environnement de travail et financières.

Il manque des espaces dédiés aux élèves en situation de handicap dans les établissements, il manque des AESH qui ne peuvent répondre à tous les besoins de leurs élèves car ils en ont trop sous leur responsabilité, il manque des réseaux d'aides spécialisés, il manque des places dans les établissements médicaux-sociaux, il manque des oreilles qui écoutent les voix sur le terrain et qui ont conscience qu'il faut un changement de paradigme.

Malheureusement, la recette est toujours la même : quand une idéologie ne fait pas ses preuves, on en fait un dogme ! C'est exactement ce qui ressort de la Conférence Nationale du Handicap 2023. Je cite : « *Les fonctions des AESH et des assistants d'éducation seront progressivement réformées et regroupées pour créer un métier d'Accompagnant à la Réussite Éducative.* » Fin de citation.

Ajouter du désordre à un dispositif dysfonctionnel, voilà tout ce qui sortira de cette mesure ! Au nom de l'inclusion, le gouvernement va pouvoir noyer le poisson : mélanger les élèves notifiés MDPH avec les élèves qui ont des difficultés de scolarisation, balayer tout le désordre sur un tas, créer un poste unique d'ARE à qui on confiera la lourde mission de démêler tout ça ! La **FNEC-FP FO** s'oppose fermement à cette mesure qui annonce par la même occasion la suppression de milliers de postes ! Dans ce dispositif, le handicap est mentionné dans le titre, mais il semble que les besoins des premiers concernés ont été ignorés ! Un semblant de formation supplémentaire des enseignants permettra de donner l'illusion que la machine a tous les éléments dont elle a besoin et, quand les premiers problèmes arriveront, la faute retombera sur le personnel

La **FNEC-FP FO** rappelle que les AESH et les AED ne veulent pas devenir ARE ! Ce sont deux métiers qui ne mobilisent ni les mêmes compétences, ni les mêmes tempéraments. Les rôles de chacun doivent rester clairement définis !

- L'indifférenciation des métiers créera des problèmes d'identification du rôle de chacun et une perte de qualité relationnelle avec l'élève en situation de handicap ! Comment un autiste peut-il apprendre à vous faire confiance si vous devez en même temps faire un travail de surveillance ?

- La relation avec l'élève en situation de handicap nécessite un temps long fondé sur la proximité et une connaissance des ses besoins spécifiques dans de nombreux domaines : pédagogiques, médicaux, relationnels, sécuritaires, de confort, dans les gestes d'hygiène Impossible à suivre dans un contexte de mutualisation.

- La position et le suivi de l'AESH permettent une vision globale des difficultés de l'élève, qui ne sera plus possible sans un accompagnement assidu.

- Un temps de réflexion, de recul, d'échanges avec les professeurs et les parents est nécessaire pour s'assurer qu'on est bien dans une phase d'autonomisation. Ce ne sera plus possible si ce temps doit être consacré à se disperser dans d'autres missions.

- Faudra-t-il abandonner ses élèves en situation de handicap quand il y aura un manque de personnel de surveillance ? Faudra-t-il les laisser se débrouiller à la sortie de l'établissement parce que notre planning prévoit de s'occuper des élèves ordinaires ?

Faire travailler les AESH plus longtemps en leur faisant prendre la place des AED, c'est ignorer non seulement l'épuisement physique et psychologique qu'implique l'accompagnement d'un élève handicapé sur une journée, mais également tout le travail accompli quand l'élève n'est pas présent. Augmenter la quantité de travail, c'est inévitablement en baisser sa qualité !

Cette mesure maintiendra la précarité, préparera la suppression de milliers de postes et entraînera la suppression d'établissements spécialisés pour les remplacer par des équipes

mobiles payées à l'acte. L'inclusion, dans l'état actuel de la situation et dans les objectifs annoncés par la Conférence Nationale du Handicap, est un miroir aux alouettes qui démantèle progressivement les services publics et les structures spécialisées et adaptées.

Si les AESH restent encore aujourd'hui à leur poste, ce n'est pas pour le salaire, ni pour les conditions de travail. C'est pour le sens que leur apporte leurs missions ! En créant le métier d'ARE, vous leur donnez une nouvelle raison d'abonner le navire !

C'est pourquoi, en tant que représentants de la **FNEC-FP FO**, nous redisons notre ferme opposition à l'acte 2 de l'école inclusive qui amène à la fusion des métiers d'AESH et d'AED.

Nous refusons la destruction de l'école publique, nous refusons une nouvelle dégradation des prises en charge des élèves les plus fragiles, nous refusons la nouvelle charge contre les conditions de travail et les missions des personnels, nous refusons le Pacte Ndiaye, nous refusons la réforme des retraites et nous revendiquons un vrai statut, un vrai salaire pour les AED et les AESH, l'abandon des PIALS, l'abandon de la politique de mutualisation des moyens et la création de places dans les établissements médico-sociaux à hauteur des besoins !

Pour la **FNEC FP FO**,

Delphine TOP et Charles THONON